



## Communiqué de presse CFE-CGC Métiers de l'Emploi **Entre coupes drastiques et dégraissage budgétaire : Où va Pôle Emploi ?**

Paris, le 19 septembre 2017

Par voie de presse, la question de Pôle Emploi est encore une fois propulsée sur le devant de la scène. Ainsi, évoque-t-on de nouveau la « nécessité » d'une baisse budgétaire, avec comme corollaire un dégraissage annoncé des effectifs, notamment sur les postes d'encadrement que certains qualifient « d'armée mexicaine » !

Encore une fois, on stigmatise et on caricature ! Pôle Emploi coûterait trop cher et devrait être dégraissé.

Non, le personnel de Pôle Emploi et son encadrement ne peuvent servir de variable d'ajustement à une politique erratique qui semble menée au jour le jour !

Ni fainéants, ni cyniques, ni nantis, le personnel de Pôle Emploi n'a pas à avoir honte de l'accomplissement de ses missions !

Non, Pôle emploi n'a pas à rougir de son action et de ses résultats !

À heure où tous les efforts devraient être consacrés à la lutte contre ce fléau endémique du chômage de masse, les « visiteurs du soir de Matignon » fustigent Pôle Emploi, l'institution à abattre et à dégraisser !

Au lieu de tirer tous ensemble dans la même direction, on polémique et on voudrait éparpiller Pôle Emploi façon puzzle.

On voit même resurgir le vieux fantasme de la privatisation rampante, solution à tous les problèmes.

Si un effort budgétaire n'est, par principe, pas interdit, tout ne se résume pas à une seule approche comptable. L'humain et la qualité des services que nous offrons doivent plus que jamais rester au cœur de nos missions.

Que penser de tous ces débats qui resurgissent opportunément au moment même où se finalise le budget Pôle Emploi 2018 et où s'ouvrent les négociations pour une nouvelle classification des emplois, celle-là même pour laquelle la Direction Générale nous assure- la main sur le cœur- qu'il n'y a aucune inquiétude à avoir quant à son financement ???

Ce qui est donné d'une main serait repris au centuple de l'autre ?

La **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** portera ces interrogations devant toutes les instances compétentes et notamment au prochain Comité Central d'Entreprise du 22 septembre. Des réponses devront être apportées sur ces interrogations majeures quant au devenir de Pôle Emploi.

**CFE-CGC Métiers de l'Emploi**, 38 rue des Frères Flavien, 75020 Paris

**Contact : Suzie Petit** : 06.77.99.12.83

**Frédéric-Paul Martin** : 06.60.93.45.41

Mèl : [syndicat.cfe-cgc@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.cfe-cgc@pole-emploi.fr) , Site : [www.cfecgc-metiersdelemploi.fr](http://www.cfecgc-metiersdelemploi.fr)